



NEWSLETTER

Le Siavez-vous ?

Syndicat mixte pour l'aménagement de la Vézère

ESCAPE GAME - MISSION VEZERE

Animation

Tout au long de l'été, le SIAV a sillonné les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) sur son territoire pour animer un escape game "Mission Vézère", en partenariat avec la Fédération de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de la Corrèze.

Les futurs protecteurs de nos rivières avaient entre 6 et 14 ans, soit 179 enfants issus de 12 ALSH ont été mobilisés pour sauver les dernières truites du bassin de la Vézère lors d'une enquête pour comprendre les enjeux de l'eau à travers une espèce emblématique et bio-indicatrice de l'état de santé de la rivière.

Chacun d'entre eux a été nommé, solennellement, " Gardiens de la Vézère " par les Présidents des deux structures, symbolisé par un porte-clé et la remise d'un carnet pédagogique sur les milieux aquatiques. D'autres escapes games sont prévus aux vacances de la Toussaint.



SUIVI ETIAGE

Gemapi

Le SIAV a débuté la campagne de suivi d'étiage le 30 avril en raison des débits déjà bas pour la saison. Depuis le 9 juillet, la moyenne des débits mesurés est en dessous du seuil de "Mise en péril", avec à ce jour un point bas relevé le 23 juillet où 15 des 16 stations étaient en "Péril" dont 5 en situation de "Flaques / Assec".

Depuis le 28 août, hormis les rivières Vézère et Dordogne (soutenues par les barrages EDF), l'ensemble du département est placé en situation de "Crise" par la Préfecture de la Corrèze.

RESEAU THERMIE

Gemapi

Le SIAV a remplacé l'ensemble des sondes thermiques sur les 18 stations installées sur son territoire. Ce changement a été nécessaire pour assurer la contribution du SIAV au Réseau Thermie. Cette activité est coordonnée par la Fédération de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de la Corrèze.

PROGRAMME PLURIANNUEL

Gemapi

Les services de l'Etat ont accusé réception du dossier de Déclaration d'Intérêt Général pour mettre en place le PPG 2026-2035.

Le 28 août, M. Continsouzas, a rencontré la délégation de Brive de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne pour une demande de financements pour le SIAV.



Zoom sur

La renaturation d'un cours d'eau en zone urbaine



La traversée urbaine de la Corrèze à Brive-la-Gaillarde en 2026

La renaturation d'un cours d'eau urbain n'est pas qu'un simple projet écologique mais un **projet transversal** qui touche à l'eau, aux risques, à la biodiversité, au paysage, au cadre de vie, aux mobilités et à l'adaptation climatique. Les projets de restauration doivent d'ailleurs être pensés comme des **projets multi-objectifs et intégrés au territoire**. En effet, il faut **comprendre comment fonctionne la rivière, mais aussi comment fonctionne la ville autour d'elle**.

Renaturer un cours d'eau en ville : de quoi parle-t-on ?

Une rivière urbaine a souvent été **rectifiée, élargie, bétonnée** ou **endiguée** pour gagner de l'espace, faciliter les déplacements ou limiter les débordements.

Ces aménagements ont généralement simplifié son fonctionnement : **moins de diversité** dans les profondeurs et les vitesses d'eau, **moins d'habitats** pour la faune, **berges artificielles, végétation appauvrie** et parfois **déconnexion** avec les espaces naturels environnants.

Renaturer ne signifie donc pas forcément de remettre la rivière comme elle était avant tous ces aménagements. En ville, l'espace disponible, les bâtiments, les routes, les réseaux, les voies vertes et tous autres ouvrages rendent souvent cela impossible. Il s'agit plutôt de **redonner des fonctionnalités naturelles** à la rivière là où c'est possible, tout en conservant les usages et les contraintes.

DEPART A LA RETRAITE

Vie du syndicat

Après plus de 30 ans au service du SIAV, Mme Chantal Valade prend aujourd'hui une retraite bien méritée après une carrière exemplaire dans la fonction publique.

Arrivée en 1995 comme agent de secrétariat, elle a gravi les échelons jusqu'à devenir secrétaire générale en 2016, mettant son professionnalisme et son engagement au service de cinq présidents, de nombreux élus et de l'ensemble des agents.

Au fil des années, elle a joué un rôle essentiel dans la gestion administrative, financière et humaine du SIAV, contribuant à son développement et à sa stabilité. Toujours à l'écoute, disponible et profondément investie, Chantal a su accompagner chacun avec bienveillance, tout en incarnant la mémoire et le pilier du SIAV. L'ensemble des élus et des agents lui adresse leurs plus sincères remerciements pour son dévouement et lui souhaite une retraite riche en projets, en sérénité et en bonheur.



CONVENTION FDAAPPMA19 / SIAV Gemapi

Le SIAV a signé une convention avec la Fédération de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de la Corrèze afin de mener des actions conjointes en faveur des milieux aquatiques et du loisir pêche.

ATELIER : PRAIRIES NATURELLES

Gemapi

Dans le cadre de l'animation des sites Natura 2000, EPIDOR, le Conservatoire Botanique National du Massif central, la LPO Limousin et le CEN Nouvelle-Aquitaine ont convié le SIAV à un atelier sur le thème des « Prairies naturelles, un atout pour nos territoires » ce 15 septembre à Mansac.



NATURA 2000

Comité de pilotage

Le SIAV aux côtés du Conservatoire d'Espaces Naturels Nouvelle-Aquitaine et de la Région Nouvelle Aquitaine ont organisé un comité de pilotage ce 10 septembre à Allasac. M. Continsouzas a été élu Président.

TRAVAUX RIPISYLVE

Gemapi

Le SIAV a réalisé des travaux d'entretien de la ripisylve :

- sur la **Vézère amont** pour l'enjeu pratique de l'activité canoë-kayak d'Eyburie à Uzerche
- en amont de Comborn et du pont du Jargassou et protection des ouvrages
- Le Pian sur ½ demi-journée pour le débroussaillage d'une canalisation
- sur la **Vézère aval** du Saillant aux portes de Saint-Viance pour l'enjeu tourisme, canoë-kayak et risque inondation
- sur la **Loyre Vézère** (Objat, Saint-Viance et Varetz) pour l'enjeu inondation
- sur le **Roseix** (Vars-sur-Roseix) pour la protection des biens



Faire fonctionner à nouveau la rivière

Le cours d'eau doit retrouver plus de **diversité dans ses écoulements** : zones rapides, zones lentes, secteurs plus profonds, substrats différents, caches pour les poissons, etc.

Concrètement, cela peut passer par :

- un resserrement du lit d'étiage,
- des banquettes végétalisées,
- des épis ou déflecteurs,
- des blocs et caches piscicoles,
- la diversification des fonds,
- la création de méandres ou la reconnexion d'anciens bras.

L'idée est de ne plus considérer la rivière uniquement comme un canal qui doit évacuer de l'eau, mais comme un **écosystème vivant**.

La biodiversité :

recréer une véritable continuité écologique

Une rivière constitue naturellement un **corridor** écologique, même au cœur d'une ville : déplacement et zone d'habitat pour les poissons, insectes, oiseaux, chauves-souris, amphibiens et végétaux. La renaturation cherche donc à reconnecter les différents milieux :

eau + berges + végétation

Cela passe notamment par la **restauration de la ripisylve**, la diversification de la végétation avec des essences adaptées, la création d'habitats pour la faune aquatique et la suppression progressive des espèces exotiques envahissantes.

Ces bénéfices se diffusent à une portion plus large que la zone aménagée.

L'enjeu climatique

Une rivière végétalisée peut devenir un **îlot de fraîcheur au cœur de la ville** : les arbres apportent de l'ombre, limitent le réchauffement de l'eau et participent au rafraîchissement des espaces publics. La renaturation doit donc être pensée avec les **politiques d'adaptation au changement climatique**.

Le cadre de vie et le paysage

Une rivière plus végétalisée et plus vivante peut améliorer la santé et le bien-être :

- la qualité paysagère et accès à la nature
- les promenades et espaces de détente
- les continuités piétonnes et cyclables
- l'attractivité

Les berges : de protection à fonctionnalité

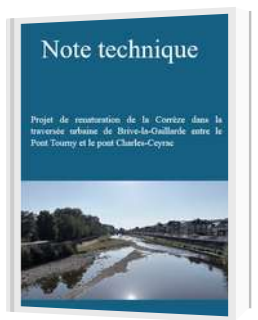
Une berge urbaine peut être constituée de murs, de béton, de gabions ou d'enrochements. Elles ont souvent été construites pour protéger les bâtiments, les infrastructures.

Il est possible de **conserver que les ouvrages structurants et intervenir autour d'eux** : végétaliser des secteurs, créer des banquettes, diversifier les habitats, traiter les espèces invasives ou réintroduire une végétation adaptée. La berge n'est plus que technique mais aussi fonctionnelle.

STAGE - RENATURER LA CORRÈZE À BRIVE

Gemapi

Le stage d'Hugo a permis de préciser les grandes orientations du projet de renaturation de la **Corrèze** sur près de 3 km à Brive. L'objectif est d'améliorer le fonctionnement de la rivière notamment en période d'étiage et de renforcer sa biodiversité, tout en tenant compte des fortes contraintes urbaines et du risque d'inondation. Les conclusions de son étude prévoient la création de banquettes, d'épis déflecteurs et de caches piscicoles, ainsi que la restauration de la végétation des berges et la lutte contre les espèces invasives. Le dimensionnement définitif des aménagements serait à préciser lors des prochaines études, notamment grâce à une modélisation hydraulique 2D.



SAGE

Gemapi

La Commission Locale de l'Eau (CLE) du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux Vézère - Corrèze s'est réunie le 15 septembre à Saint-Pantaléon-de-Larche, à la suite du nouvel arrêté portant modification de la composition de la CLE en date du 14 août 2026. pour élire les Vice-présidents et nouveaux membres du bureau



PROSPECTION BIVALVES

Gemapi

Le 20 juillet et le 8 septembre, les agents du SIAV ont accompagné Limousin Nature Environnement lors des prospections bivalves (moules d'eau douce) sur les **Forges et le Bradascou**

Dans le même format que l'année dernière, le SIAV a accueilli le 29 septembre, sur la commune d'Eyburie, la formation de prospection de bivalves, cette fois-ci destinée aux Associations Agréées pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA).



COPIL MARE'NA

Gemapi

Le 17 septembre à Chartrier-Ferrière, le SIAV a été associé au premier comité de pilotage du projet "MARE'NA" organisé par la Fédération des Chasseurs de la Corrèze. Son but est d'inventorier et de restaurer des mares par les fédérations des chasseurs à l'échelle de la Nouvelle Aquitaine.

Souvent méconnues, les mares constituent des réservoirs de biodiversité essentiels et jouent un rôle majeur dans le fonctionnement des milieux aquatiques, la préservation des espèces, la qualité de l'eau et l'adaptation des territoires au changement climatique.

ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE

Gemapi

Le SIAV apporte son expertise pour accompagner des acteurs publics et privés. Ces dernières semaines, le SIAV est intervenu auprès de :

- à Malemort auprès de deux propriétaires privés
- sur le **Pian** pour l'agglomération du bassin de Brive
- auprès de la mairie de Larche pour l'aménagement du stade de foot en bord de **Vézère**
- auprès de la DDT19 pour les travaux sur la digue de Brive



Inondation :

une contrainte et une opportunité

Renaturer une rivière ne signifie pas intrinsèquement augmenter le risque d'inondation. Au contraire, certains aménagements peuvent contribuer à ralentir les écoulements et à redonner de l'espace à l'eau lorsque le contexte le permet. Les **solutions fondées sur la nature** peuvent notamment favoriser le stockage naturel de l'eau et la dissipation de l'énergie des crues.

Dans une traversée urbaine, il faut donc trouver un équilibre entre amélioration du fonctionnement à faibles débits et maintien d'une capacité d'écoulement suffisante lors des crues. C'est pourquoi la **modélisation hydraulique** devient un outil indispensable.

Un projet à plusieurs bénéfices

- Pour la **rivière** : retrouver des écoulements et des habitats plus diversifiés
- Pour la **biodiversité** : recréer des habitats et une continuité écologique
- Pour la **végétation** : restaurer les berges et lutter contre les espèces invasives.
- Pour le **climat** : créer de l'ombre et des corridors de fraîcheur
- Pour **l'eau** : améliorer le fonctionnement du cours d'eau et contribuer à la gestion des eaux pluviales et des crues
- Pour la **ville** : améliorer le paysage et redonner une place à la nature
- Pour les **habitants** : offrir des espaces de promenade, de détente et de contact avec la nature
- Pour la **collectivité** : intégrer environnement, adaptation climatique et gestion du risque dans un même projet

PRESSE

Communication

Vous les avez peut-être vus et aperçus et même déjà lus ? Le SIAV a été mentionné à plusieurs reprises dans des articles de la presse locale ces dernières semaines.

- *La rivière Corrèze est mal en point* - LA MONTAGNE
- *Jusqu'à 49,5mm d'eau à Egletons* - LA MONTAGNE
- *Des niveaux historiquement bas* - LA VIE CORREZIENNE
- *Un escape game pour sauver la truite fario* - LA MONTAGNE
- *La Corrèze en crise* - France 3
- *Aqui l'aqua* - LA VIE CORREZIENNE



PASSES A POISSONS

Gemapi

Afin d'assurer la fonctionnalité des passes à poisson, le SIAV a nettoyé les passes à poisson.

FORMATION DES AGENTS

Ressources humaines

Deux agents du SIAV ont été formés cet été par l'Institut de Formation et de Recherche en Education à l'Environnement (IFREE) sur deux thématiques :

- animer des réunions participatives
- dialogue territorial

COMITE SYNDICAL

Administration

A la rentrée, le 7 septembre, les élus du SIAV se sont retrouvés à Uzerche pour un comité syndical. A l'ordre du jour :



- Délibération : approbation PV comité syndical du 23 juin 2026
- Délibération : décision modificative rétroactivité amortissements subventions 2026
- Délibération : demande de subventions Agence de l'eau année 2026
- Délibération : travaux à Turenne
- Information : bilan de l'activité de sensibilisation escape game
- Information : point sur les jeux de sensibilisation Educ'eau
- Information : visite des locaux administratifs et techniques à Objat
- Information : mise en place du dispositif travailleur isolé
- Information : projet de convention avec le Département
- Information : retour sur la délibération 2026_10 : Excédent d'investissement transféré
- Information : mise en place des commissions thématiques – audit SIAV
- Information : diagnostic Planchetorte
- Information : comité de pilotage Natura 2000 le 10 septembre 2026
- Information : concours fonction publique territoriale - création de postes
- Présentation : renaturation des berges de la Corrèze à Brive la Gaillarde

DATES A RETENIR

21 octobre : Fête de la Science à Brive



**Syndicat mixte pour
l'aménagement de la Vézère**



5 rue des Gaulies 19100 Brive-la-Gaillarde



05.55.17.07.22



accueil@siav-vezere.fr



www.siav-vezere.fr

